

Lundi 26 novembre – 17h00 – Réunion de directeurs – Saint Martin du Tertre

Equipe de circonscription : Pascale VIGOUROUX, Sylvie SIRE, Franck LEYGUES, Gilles CAROEN.

Directeurs : Mme PERROY, Mme HOUSSAIS, M. POINSSOT, Mme DOBBLER, M. BRUNEBARBE, Mme POL, M. HARDY, Mme MAILLOT, Mme POTIRON, Mme ALLIX, Mme AKIF, Mme DE CALF, Mme LEBON, Mme LECOANET, Mme PETIT, Mme POUCHIN, Mme CHEMLA, Mme BELLEUF, Mme COTTENCIN, Mme AVRIL, Mme ROYER, Mme VINCENT, M. FABRE, Mme THIEBAULT, M. VERBOIS, Mme MORETTI, Mme LAURET, Mme MIOLLAN, M. CRISTOBAL, Mme REINA, Mme DASCALOPOULOS, Mme YAYHAOUI, Mme BANTOS, Mme MALLY, Mme BRULET, Mme WISPELAERE, Mme ROBINET, Mme VERNADET,

Absent excusée : Mme JAMET, Mme Karine WUCHNER.

Ordre du jour :

- Scolarisation des élèves handicapés : IEN : encore des réflexions à mener pour améliorer la scolarisation des élèves handicapés. dossier GEVASCO (à mettre en œuvre à partir du 12 novembre), présentation par Lydie BERRA. Besoin de formation des enseignants. Mise en place des compensations justes et nécessaires auprès des élèves.
- L.P.C simplifié : une suite... LPC allégé dans la saisie... on renseigne par la compétence et plus par items. Seuls les livrets des élèves en difficulté sont saisis par item LSN en cours de préparation.
- Réforme des rythmes scolaires : délai à la rentrée 2012... 4 jours et demi sur le mercredi... harmonisation du territoire souhaitée par la DASEN.
- Refondation de l'école : ESPE et formation en alternance. Consultation en cours.
- Agrément : ne pas commencer les actions avant l'accord ! Les agréments sont à demander trois semaines à l'avance. L'employeur est le payeur. Le BE est obligatoire en danse dans le cadre d'une intervention « ordinaire ». Le montage d'une classe PAC peut permettre la venue d'un danseur identifié là comme artiste.. Commission PAC le mardi 11/12. Deux ou trois projets déposés à intégrer dans les classes PAC pour régulariser.
- PPMS : remise des documents sur clés USB en complément des documents déjà sur le site. La fiche confidentielle va arriver.
- Equipement T.U.I.C.E et utilisation du matériel : les mairies équipent massivement... et inégalement dans le département, avec plus ou moins de concertation. L'utilisation du matériel en place est nécessaire. C'est inscrit au BO, même aux plus jeunes. A inscrire dans le plan de travail hebdomadaire des classes. Une réunion avec les services de Domont est nécessaire.
- E.S.P.S Redoublement : assurer la cohérence du parcours scolaire et la circulation des informations relatives aux aides mises en place tout au long de la scolarité. Archiver les aides apportées aux élèves. Perspective d'un document de synthèse à venir . Rappel le redoublement est inutile, stigmatisant et couteux. Il est inégalement envisagé d'une école à l'autre ayant le même type de population.
- Formation de circonscription : Inscriptions aux formations départementales et en autonomie. Les finaliser avec un CPC. Indulgence ; les dernières informations arriveront. Tous les premiers vœux n'ont pas été satisfaits. Actions avec le CDDP à la MDE et musée... présentation d'une attestation de présence et avec accord de l'IEN.
- Incident lié à l'organisation de la sortie piscine : partir avec un parent (un par classe)... pour être en capacité de régler les situations délicates.
- Participations de l'IEN aux Conseils d'école : présence possible de l'IEN.
- Réunion inter degrés au collège de Viarmes : invitation à l'information « dys » possible. De 17h30 à 19h00.
- Paiement des stages RAN d'août : en décembre
- AFFELNET et BE : le 6/12. Bien vérifier les dossiers sous BE.
- Information syndicale : autorisation sur les animations pédagogiques, uniquement sur indication de la DASEN

- Relance des PE : prolongation des projets par un avenant... changement des programmes, des évaluations.